

Politique de confidentialité des données Formulaire de signalement en ligne

Les données sont-elles bien protégées ?

La FEDOM attache beaucoup d'importance au respect de votre vie privée. Lorsque la FEDOM collecte des données à caractère personnel vous concernant, elle le fait dans le respect du Règlement Général relatif à la Protection des Données (RGPD) et des mesures légales d'exécution.

Responsable du traitement des données et base juridique

La FEDOM agit en tant que prestataire externe mandaté par ses services membres aux fins de gérer le canal de signalement interne pour les lanceurs d'alerte. Le responsable du traitement est le service d'aide aux familles et aux aînés (SAFA) concerné par l'alerte. La FEDOM agit en tant que sous-traitant pour le compte du responsable du traitement.

La base juridique du traitement des données est la loi du 28 novembre 2022 relative à la protection des personnes qui signalent des violations au droit de l'Union ou au droit national constatées au sein d'une entité juridique du secteur privé.

Pourquoi collectons-nous des données ?

Le rôle de la FEDOM consiste à réceptionner les signalements – via les formulaires de signalement en ligne – et à les transférer au service SAFA concerné en vue de leur traitement. Les données personnelles collectées via ce dispositif sont uniquement utilisées aux finalités prévues et dans un souci d'assurer le meilleur suivi à votre signalement.

Personne auprès de laquelle les données sont collectées

Ces données sont communiquées à la FEDOM directement par vos soins au moyen des formulaires électroniques. Certaines données, marquées par un astérisque (*), sont indispensables au bon suivi de votre signalement. Les autres données sont facultatives.

Comment utilisons-nous vos données et avec qui les partageons-nous

Vos données sont traitées de manière confidentielle. La FEDOM respecte la confidentialité de l'identité de l'auteur du signalement, des personnes visées et des documents transmis dans le cadre de l'alerte. Si l'alerte est anonyme, l'anonymat du lanceur d'alerte est respecté.

La FEDOM met également tout en œuvre pour assurer la sécurité des données. Les canaux mis en place pour la réception des signalements sont conçus, établis et gérés de manière sécurisée garantissant la confidentialité de l'identité de l'auteur du signalement et de tout tiers nommé.

Au sein de la FEDOM, seuls les membres du personnel autorisés qui sont compétents pour recevoir les signalements, ont accès à ces données.

Une fois réceptionnés, les signalements sont transmis au service SAFA concerné, pour leur traitement. En dehors du service SAFA concerné, la FEDOM ne divulgue jamais vos données personnelles à des tiers. Elles ne sont jamais communiquées à des tiers à des fins commerciales.

Combien de temps sont conservées vos données ?

Les signalements reçus sont consignés dans un registre conformément à la loi. Après avoir transféré votre signalement au service SAFA concerné, la FEDOM conserve vos données pendant 5 ans.

Quels sont vos droits ?

Conformément au RGPD, vous pouvez demander l'accès, la rectification ou le cas échéant l'effacement de vos données. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant directement au responsable du traitement, le service SAFA concerné.

Toute demande adressée à la FEDOM, en lien avec ces données à caractère personnel, sera immédiatement transférée au responsable du traitement qui décidera de la réponse à y donner.